

Opération de promotion du volontariat

La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne (CGPME) propose depuis 5 ans aux employeurs du département de se retrouver à l'occasion d'un **Dîner des Réseaux**. Cette année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (Sdis 91), invité d'honneur, a présenté un thème au cœur de l'actualité : la **promotion du volontariat dans les entreprises**.



Les 100 chefs d'entreprises ayant répondu présents ont été accueillis par le Colonel Caron, Directeur départemental par intérim, et le Commandant Livic, chef de la Mission Volontaires, au sein de l'Ecole Départementale d'Incendie et de Secours de l'Essonne.

Tout au long de la soirée, les convives ont pu **discuter et échanger** avec des sapeurs-pompiers volontaires du département sur la question du volontariat dans les entreprises.

Le Colonel Caron a rappelé à ce sujet que le Sdis de l'Essonne travaille en étroite collaboration avec les Petites et Moyennes Entreprises (PME) du territoire.



Trois actions illustrent ce partenariat :

o le Sdis 91 propose aux employeurs la possibilité de **signer une convention** permettant de concilier au mieux l'activité professionnelle d'un salarié et son activité de sapeur-pompier volontaire. En 2008, 77 conventions ont ainsi été signées,

o le Sdis 91 **soutient l'évolution nécessaire du statut de sapeur-pompier volontaire** afin d'adapter leur formation à leur condition de disponibilité,

o le Sdis 91 **s'engage sur la sécurité des entreprises**. En 2007, le Service Prévention a conçu et diffusé, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, un livret intitulé « [Connaissez-vous les risques internes à votre entreprise ?](#) »

Une journée d'information des industriels a également été organisée dans le cadre du club des acteurs de la sécurité civile.

Monsieur le Préfet de l'Essonne a conclu cette rencontre en informant l'auditoire, visiblement conquis, sur l'atout que représentait un sapeur-pompier volontaire dans une entreprise.



ZOOM SUR... le volontariat

Il représente **80% des effectifs de sapeurs-pompiers en France** avec près de 200 000 volontaires (1 712 en Essonne pour 1 061 professionnels). Cet engagement citoyen est cependant en perte de vitesse et cette tendance touche également notre département. C'est pourquoi, dès 2002, le Sdis de l'Essonne s'est engagé à **renforcer la promotion du volontariat** en créant une mission qui lui est spécifiquement dédiée : la Mission Volontaires.

Son objectif principal est d'encourager le volontariat auprès des dirigeants, chefs d'entreprise et des organisations patronales dont fait partie la CGPME.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Consultez sans plus tarder notre [rubrique consacrée au Volontariat](#). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous engager au service de la population.

Vous avez même la possibilité de postuler directement en ligne en envoyant votre candidature spontanée.

Toutes les photos de l'événement sur [le site de la CGPME Essonne](#).